

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

Coopération au développement

Objectif: pauvreté zéro

La misère en chiffres recule, mais le chemin est encore long jusqu'à l'éradication de l'extrême pauvreté. Surtout avec les pressions politiques qui pèsent sur la coopération

Daniel Wermus

«La pauvreté, vous savez, c'est comme les guerres: ça a toujours existé...» À l'encontre de ce fatalisme si répandu, le groupe de travail onusien qui a rédigé les 17 Objectifs de développement durable (ODD) a osé proposer en tête de la liste l'élimination totale de l'extrême pauvreté.

Un défi accepté sans objection par les 193 membres de l'ONU parce que les précédents Objectifs du millénaire pour le développement s'étaient achevés en 2015 par une surprise: le succès du premier d'entre eux, qui visait à réduire de moitié le nombre de démunis (c'est-à-dire les personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour). Alors que beaucoup d'experts n'y croyaient pas, leur nombre a baissé en quinze ans de 1,7 milliard à 736 millions, selon la Banque mondiale.

Afrique: 35 États fragiles

Le pari de faire l'autre moitié du chemin d'ici à 2030 est-il jouable? Dans les régions en développement, une personne sur dix reste sous la barre de 1,90 dollar par jour (calculée en pondérant les pouvoirs d'achat nationaux) alors qu'elles étaient plus d'une sur trois en 1990. Si l'Asie et l'Amérique latine affichent de nets progrès, l'Afrique subsaharienne, dévastée par le pillage des terres et des matières premières, les conflits et les dérèglements climatiques, voit augmenter ses laissés-pour-compte: 415 millions en 2015, soit 41% de sa population. Le continent compte 35 États dits fragiles sur 50. Pour la Banque mondiale, «la bataille [contre la pauvreté] sera gagnée ou perdue en Afrique». Selon l'économiste états-unien Jeffrey Sachs,



Dans la commune d'Antanetibe, à Madagascar, un père et ses fils vendent du bois de chauffage. CATHERINE SCHÜMPERLI YOUNOSSIAN

mettre fin à ce fléau en vingt ans coûterait 175 milliards de dollars par an: moins de 1% des revenus combinés des pays les plus riches.

Une pauvreté multiforme

Le premier des 17 ODD, nommé «Pas de pauvreté», annonce la couleur: «L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes [...] constitue le plus grand défi auquel l'humanité doit faire face.» Certaines ONG envisagent dès lors d'en tirer une nouvelle norme de droit international qui déclarerait la pauvreté «illégal». À suivre!

À part les revenus trop bas, les autres formes à éradiquer comprennent la faim, l'accès limité à l'éducation, l'insuffisance des services de base, l'exclusion sociale et le manque de participation aux décisions. Mesurer cela uniquement avec des dollars peut être trom-

peur. Certes, il y a moins de «pays pauvres». Mais partout dans le monde, y compris en Amérique latine, des groupes comme les paysans, ou des régions reculées, ou des victimes de l'urbanisation rapide vivent ou tombent dans la misère. Avec d'énormes inégalités générant des tensions sociales.

Les pays développés ne sont pas épargnés: 30 millions d'enfants grandissent dans la pauvreté, estime la Banque mondiale. La Suisse elle-même n'arrive pas à réduire le nombre de personnes défavorisées: 615 000 en 2018 (7%), selon Caritas.

Changement de ton

La coopération suisse - la DDC - a d'emblée adopté le principe cardinal des ODD: «Ne laisser personne de côté.» Un copier-coller de la Constitution fédérale, selon la-

quelle «la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres». Depuis des décennies, les programmes de la DDC visent aussi «un changement transformateur» des causes: lutter contre l'exclusion, la discrimination et l'inégalité, équilibrer les pouvoirs, les intérêts et la participation des gens.

Mais depuis l'avènement, à la fin de 2017, du nouveau ministre des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, au profil conservateur, le ton a changé. Une pression «court-termiste» se manifeste pour que l'aide suisse contribue à prévenir les migrations. Le lien avec l'«intérêt national» de la Suisse, y compris les intérêts du secteur privé, est très nettement affirmé dans la stratégie 2021-2024 de la coopération. Des partenariats avec les entreprises (il y en a déjà 45) doivent renforcer

l'entrepreneuriat dans les pays aidés. La lutte contre la pauvreté, notamment la référence à l'ODD 1, ne figure plus en tête de liste comme cadre d'action à long terme.

Cette évolution - constatée dans d'autres pays européens - inquiète même l'OCDE dans son tout nouveau rapport sur la coopération suisse. L'étude rappelle la qualité mondialement reconnue de l'aide helvétique: expertise, flexibilité, culture du résultat, gestion des risques et des conflits, bonne stratégie multilatérale. Mais, redoute l'OCDE, le mélange controversé entre solidarité et politique migratoire risque d'affaiblir «la réputation [...] et l'influence de la Suisse sur les processus mondiaux».

Point positif: la nouvelle stratégie fédérale fera l'objet, cet été, d'un vaste débat public.

L'appui indispensable des ONG

Catherine Schümperli Younossian

Secrétaire générale de la FGC



Le 2 mai, le Conseil fédéral a posé les jalons de la politique suisse de coopération internationale pour la législature 2021-2024. Dans ce contexte, quels sont les atouts des organisations non gouvernementales (ONG) au Nord comme au Sud pour répondre à l'appel des Nations Unies de «ne laisser personne de côté» et tenter d'atténuer l'impact de l'extrême pauvreté sur les bénéficiaires de projets?

Le premier atout renvoie à la longue tradition de collaboration que la Direction du développement et de la coopération (DDC) cultive à l'égard des organisations de développement. Si elle leur fournit un précieux appui financier, elle en a également fait de véritables partenaires au sens d'un partage explicite des rôles dans une complémentarité assumée. Leur expertise et leur connaissance du contexte local, ainsi que les partenariats noués avec des ONG du Sud, représentent un atout indispensable pour atteindre les populations marginalisées.

«L'expertise des ONG, vrai atout pour atteindre les populations marginalisées»

Si les indicateurs macroéconomiques dessinent une nouvelle carte du monde, il n'en demeure pas moins que d'importantes poches de pauvreté résistent dans de nombreux pays. La géographie de la pauvreté ne suit pas les frontières des États. Le second atout des ONG réside alors dans leur capacité à mener des projets ayant un réel impact sur le quotidien de centaines de milliers de personnes.

Illustrons cette réalité à l'exemple d'un projet conduit au Pérou, présenté ci-après. L'État d'Amérique du Sud est passé d'un PIB de 26,41 milliards de dollars en 1990 à un PIB de 211,3 milliards en 2017. Il figure désormais sur la liste des pays à revenus intermédiaires, conduisant la DDC à s'en retirer progressivement. Des projets bien pensés permettent pourtant de soulager une misère endémique dans les villes, comme dans des zones rurales délaissées des Andes ou d'Amazonie.

L'article consacré aux jardins potagers à Lima apporte un exemple concret d'habitantes d'un quartier vulnérable qui, grâce à un appui ponctuel, ont repris leur destin en main.

La lutte contre l'extrême pauvreté est un immense défi que les États ne pourront pas relever seuls. Mais des partenariats forts entre ONG du Nord et du Sud dans des zones d'intervention marginalisées, avec des moyens d'action adaptés grâce au soutien des bailleurs de fonds publics et à la générosité de la population suisse, permettront de ne laisser personne de côté.

Table ronde: quelles priorités contre la pauvreté?

L'Agenda 2030 des Nations Unies a fixé comme premier des 17 Objectifs de développement durable (ODD) l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes. Comment définir la pauvreté? Comment les pouvoirs publics, les ONG actives dans la coopération au développement et la société civile mènent-ils la lutte contre la pauvreté? Quelles sont leurs priorités? Ces questions seront discutées au cours de la table ronde organisée par la Fédération genevoise de coopération (FGC) le 23 mai, en partenariat avec la Ville de Genève.

Après une introduction de Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la FGC, et de Sandrine Salerno, conseillère administrative de la Ville de Genève, chargée du Département des finances et du logement, plusieurs intervenants et intervenantes prendront la parole: Sabin Bieri, directrice associée au Centre pour le développement durable et l'environnement de l'Université de Berne; Stephanie Guha, conseillère en réduction de la pauvreté à la Direction du développement et de la coopération (DDC); Frédéric Renevey,

maire et conseiller administratif chargé des Affaires sociales de la Ville de Lancy; Ousmane Dianor, directeur d'AccEd, l'Association pour l'accès à l'éducation et à la formation. Conclusion par René Longet, président de la FGC. Une discussion par Skype aura lieu avec Rajagopal P.V., initiateur de la campagne Jai Jagat 2020 et de la Marche mondiale Delhi-Genève pour la justice et la paix. C.D.C.

Le 23 mai 2019, de 19 h à 21 h, Uni Bastions, salle B111, rue De-Candolle 5, 1205 Genève. Entrée libre.

En chiffres

- 736 millions de personnes vivent dans une extrême pauvreté (avec moins de 1,90 dollar par jour).
- 10% de la population mondiale vivait dans une pauvreté extrême en 2015, contre 36% en 1990.
- 25% de la population mondiale vit avec moins de 3,20 dollars par jour.
- 46% de la population mondiale vit avec moins de 5,50 dollars par jour.
- 50% de la population vivant dans la pauvreté a moins de 18 ans.
- 80% des personnes vivant

avec moins de 1,90 dollar par jour résident en Asie ou en Afrique.

- 413 millions de personnes vivent dans la pauvreté en Afrique subsaharienne.
- 27 des pays les plus pauvres du monde se trouvent en Afrique subsaharienne. C.D.C.

Sources

«Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée: compléter le puzzle de la pauvreté». Aperçu. Banque mondiale, Washington, 2018. Site du Programme des Nations Unies pour le développement, www.undp.org.

Agroécologie

À Lima, des potagers urbains fleurissent au cœur d'un bidonville

Dans l'un des districts les plus défavorisés de la capitale péruvienne, des femmes ont pris leur destin en main avec le soutien de SeCoDév

Catherine Dubouloz Chantre

On l'appelle le «cône sud» de Lima. À perte de vue, dès que l'on quitte les routes principales, des maisons basses d'un ou deux étages, souvent en bois, parfois en brique, s'accrochent et grimpent de manière désordonnée sur les flancs des collines poussiéreuses qui forment déjà les contreforts des Andes. Sur la dizaine de millions d'habitants que compte la capitale péruvienne, plus d'un million d'entre eux vivent dans les trois districts défavorisés du sud de l'agglomération: San Juan de Miraflores, Villa El Salvador et Villa María del Triunfo.

Ce sont des Liméniennes et des Liméniens, mais aussi des Péruviennes et des Péruviens venus de régions rurales défavorisées, des hauts plateaux andins et de la forêt amazonienne, où les conditions de vie sont éprouvantes et les emplois rares. S'y sont ajoutées des familles arrivées à Lima dans les années 90 pour fuir les conflits liés aux activités du Sentier lumineux. Ces banlieues continuent à croître au gré des migrations internes. Sur le haut des collines de sable et de pierre, les zones récemment occupées tiennent du bidonville: les habitants n'ont accès ni à l'eau courante ni à d'autres services publics, comme le ramassage des déchets.

Un terrain à exploiter

«Lorsque je suis arrivée à Lima, il y a vingt ans de cela, je n'avais pas de quoi nourrir ma famille. Et c'était la même chose pour de nombreuses femmes qui travaillent aujourd'hui avec moi. Plusieurs d'entre nous ont à peine terminé l'école primaire, c'était très dur de trouver un travail dans la capitale. En revanche, nous savions cultiver la terre et dans ce



Le jardin familial est situé dans l'un des districts sud de Lima. Gregoria Flores et d'autres femmes y font pousser arbres fruitiers, légumes et herbes aromatiques. CATHERINE DUBOULOZ CHANTRE

domaine, nous avions de belles compétences à faire valoir!» raconte Gregoria Flores. Portée par une énergie communicative, cette mère de quatre enfants a entraîné un groupe de femmes dans une aventure: développer des jardins potagers urbains et familiaux à Villa María del Triunfo. «Nous avons fait le pari de transformer une montagne de sable en pou-

mon vert», lance-t-elle. Gregoria Flores a repéré un terrain. Situé sous une ligne à haute tension récemment érigée par une société privée, il sert de déchetterie sauvage pour des matériaux de construction. «Nous avons approché l'entreprise d'électricité et elle nous a laissés nous installer sur la parcelle, sans doute parce que personne ne pensait que nous

réussirions à y faire pousser quoi que ce soit!» se souvient-elle. Aujourd'hui, sur le demi-hectare du potager Paracas, asperges, aubergines, côtes de bettes, pommes de terre et tomates côtoient avocats, bananiers et arbustes chargés de fruits de la passion. Une arrivée d'eau a pu être installée: elle permet d'irriguer les cultures à l'aide d'un système construit

«Nous avons fait le pari de transformer une montagne de sable en poumon vert»

Gregoria Flores

Fondatrice du potager Paracas, situé à Villa María del Triunfo, à Lima

avec des tuyaux récupérés, sans plus devoir monter jusqu'au château d'eau voisin pour remplir des seaux. À Villa María del Triunfo, une centaine de productrices et producteurs sont désormais rassemblés dans une dizaine de comités et autant de jardins potagers urbains: le Renard, le Machu Pichu, le Mont-Vert ou l'Enfant Jésus.

Pour développer durablement la production, Gregoria Flores et son comité ont reçu le soutien de l'Association nationale des producteurs écologiques du Pérou (ANPE). Ce réseau représente plus de 30 000 petits agriculteurs, il est le partenaire local de l'association genevoise SeCoDév (Service coopération développement). Membre de la FGC, SeCoDév porte des projets qui améliorent les conditions de vie de populations pauvres en milieu rural ou de personnes ayant migré en milieu périurbain; l'association soutient des projets agroécologiques et cherche à renforcer la souveraineté alimentaire de ces populations.

«Longtemps, nous soutenions essentiellement les agriculteurs des zones rurales. Actuellement, nous appuyons de plus en plus de projets d'agriculture écologique au cœur des villes, que ce soit des potagers urbains ou des jardins potagers dans les écoles, par exemple», explique Felimón Mechato Ipanaque, le président d'ANPE. Ce projet permet aussi de soutenir des femmes qui sont souvent cheffes de famille, dont le travail représente un moteur du développement.

Nouveaux défis

Dans un premier temps, la production de fruits et légumes a permis d'améliorer les conditions de vie des familles des cultivatrices. «Nos enfants vont tous à l'école. Les miens, par exemple, finissent l'école secondaire», se félicite Gregoria Flores. Mais au fil du temps et des formations suivies sur les semences, les greffes, la taille des arbres fruitiers ou les engrais bios, la production a dépassé les besoins et peut être en partie vendue.

«Les défis aujourd'hui sont essentiellement liés à la commercialisation, qui permettra d'améliorer les revenus des agricultrices», explique Gladis Vila Pihue, coordinatrice du projet pour ANPE. «Nous avons commencé à livrer des tartes de légumes ou de fruits à des entreprises du district; la Ligue contre le cancer nous achète des légumes. Nous aimerions aussi pouvoir vendre davantage de produits sur les marchés et dans des épiceries bios», explique l'une des agricultrices. Pour ce volet de l'accès au marché et de la distribution des produits, le projet bénéficie également du soutien de SeCoDév.

Une ferme-école mène les jeunes vers l'emploi

À Madagascar, un projet de l'association Action de soutien à l'enfance démunie (ASED) aide les jeunes à se construire un avenir professionnel

Bien que fréquenté par les touristes, le sud-ouest de Madagascar reste une région où la population est très démunie et les emplois rares. Faute de perspectives, les plus jeunes côtoient prostitution et délinquance. C'est là, près du village de Mangily, que l'Action de soutien à l'enfance démunie (ASED), mem-

bre de la FGC, a contribué à la création d'une ferme-école, en partenariat avec l'ONG locale Bel Avenir. L'objectif: donner une formation et donc un avenir professionnel à des adolescents et adolescentes vulnérables.

Le centre de formation aux métiers de l'agriculture et de l'écotourisme, destiné aux 16-18 ans, a été mis en place entre 2014 et 2016. Depuis 2016, une nouvelle phase du projet a permis plusieurs développements: un allongement de la durée de formation à deux ans; une diversification des productions du site, surtout en denrées agricoles transformées (conserves,

légumes et fruits secs, confitures) qui intéressent particulièrement les apprentis; enfin, la création d'une coopérative de production agricole adossée au centre et gérée par les jeunes en fin d'études. La ferme-école elle-même offre une formation à la production maraîchère (tomates, aubergines, oignons, haricots, piments), animale (élevage de poules, pintades et lapins), sylvicole et à la plantation de moringas, arbres dont les feuilles sont utilisées comme complément alimentaire. Les jeunes suivent également des cours en apiculture, boulangerie, broderie et fabrication de sacs.

À Madagascar, pays à l'indice de développement très faible, la ferme-école s'inscrit dans le cadre d'un programme plus global développé par Bel Avenir: outre plusieurs axes éducatifs, ce dernier comprend des activités génératrices de revenu, grâce notamment à un établissement hôtelier solidaire. Les jeunes en formation peuvent y faire des stages; certains produits de la ferme-école, comme les petits pains ou les confitures, y sont consommés au petit-déjeuner, d'autres sont vendus aux clients, générant une forte valeur ajoutée.

Catherine Dubouloz Chantre

Agenda: droits de l'enfant à l'honneur

L'articulation entre droits de l'enfant et droits des femmes dans la coopération au développement fera l'objet d'un colloque, le 26 juin 2019. Une journée organisée par Enfants du monde, sous l'égide de l'association 30 ans de droits de l'enfant, en collaboration avec le Centre interfacultaire des droits de l'enfant de l'Université de Genève et le professeur Philip D. Jaffé, membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Cet événement s'inscrit dans le cadre des commémorations des 30 ans de la Convention des droits de l'enfant et des 40 ans de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

La FGC s'associe également aux célébrations marquant les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant. Le 4 octobre 2019, la 6^e Journée Genève solidaire aura pour thème la promotion et la protection de leurs droits dans les projets de coopération, ainsi que les défis principaux auxquels sont confrontés les spécialistes de la protection de l'enfance dans les pays du Nord et dans ceux du Sud. C.D.C.

Le colloque aura lieu le mercredi 26 juin 2019, de 10 h à 16 h 45, à l'Université de Genève. Infos: www.edm.ch/fr/colloque-droits-enfants-femmes